

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE D'HOPPS GROUP

En tant qu'entreprise responsable & acteur majeur du secteur de la logistique, HOPPS Group est conscient de l'importance des objectifs de Stratégie Nationale Bas Carbone. Pour appuyer la démarche des enseignes majeures du groupe, HOPPS a décidé de s'engager...

La Transition Energétique est un enjeu prépondérant du Développement Durable qui contribue à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France et qui permet aux entreprises de s'inscrire durablement dans la transition écologique.

La maîtrise des énergies est un axe crucial pour HOPPS Group et sa politique de Responsabilité Sociétale. C'est ainsi, qu'HOPPS Group a décidé de s'engager dans un processus d'amélioration continue de sa performance énergétique dans son activité de livraison et de distribution.



Cette démarche, structurée par la norme ISO 50 001 pour un « Système de Management de l'Energie » vise une meilleure maîtrise de la facture énergétique et donc de l'impact environnemental.

L'obtention de la certification et l'application de la norme sont des objectifs prioritaires pour la Direction Générale d'HOPPS Group pour les entreprises Colis Privé & Dispeo.

Dans ce contexte, le groupe prend les engagements suivants :

- Maîtriser sa consommation énergétique des postes d'émissions significatifs liés à l'immobilier, à l'IT et aux transports.
- Suivre et améliorer en continu les indicateurs de performance et des processus liés à l'Energie. Les objectifs et indicateurs seront évalués et mis à jour annuellement.
- L'objectif d'obtenir la certification en 2022 pour les filiales Colis Privé & Dispeo
- Diminuer ses consommations énergétiques, permettant ainsi la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre par la mise en place d'un plan d'actions bas carbone.
- Prendre en compte des critères de performance énergétique dans les processus d'achat et de conception au sein du Groupe.
- Mettre en place des solutions alternatives de distribution et de livraison à moindre impact écologique.
- Être à l'écoute des parties prenantes notamment sur des investissements de performance énergétique permettant des économies d'énergies.
- Responsabiliser l'ensemble des collaborateurs et des sous-traitants du Groupe au Développement Durable en inculquant les bons réflexes écologiques.
- Respecter et anticiper les exigences légales et réglementaires en vigueur.

Pour ce projet, la Direction Générale s'engage à être moteur dans cette démarche. Elle prend l'engagement de garantir la disponibilité des informations et la mise en place de tous les moyens et ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de cette politique énergétique.

Le Directeur Général.

Le : 01/03/2022

Philippe Bourriot

